

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

2022 est une année d'une inflation record s'élevant à 5,2% en moyenne.

Les conséquences sur les comptes locaux sont visibles en 2022 et seront toujours très présentes en 2023. En effet, l'inflation attendue en 2023 sera encore en progression tout comme la revalorisation des contrats de prestations de services, d'achat de gaz ou d'électricité. De plus, la masse salariale absorbera l'effet année pleine de la hausse du point d'indice intervenue en juillet 2022.

LES ORIENTATIONS DE NOTRE INTERCOMMUNALITE

Ces orientations sont mises en œuvre à fiscalité constante (hors TEOM) et passent par la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour dégager les capacités nécessaires à l'autofinancement des projets d'investissement.

L'ENDETTEMENT

La situation de la dette de l'intercommunalité est saine et sans prêt structuré avec une capacité de désendettement en 2022 de 2,2 années, contre une moyenne des EPCI de 4,4 années en 2021.

Notre endettement est maîtrisé, malgré la hausse des taux directeurs de la BCE, et représente un encours de 5.143.219 € au 31/12/2022 soit 184 €/habitant.

En 2023, l'intercommunalité envisage de recourir à l'emprunt pour assurer le financement des investissements du Budget Principal et du Budget annexe « Développement économique ».

BUDGET PRINCIPAL

L'approche du compte administratif 2022 fait apparaître une situation financière saine et positive avec

- Un excédent de fonctionnement de 4.824.000 €
- Un déficit d'investissement de 56.000 €
- Une capacité d'autofinancement de 2.264.000 €
- Une épargne nette de 1.941.000 €

1) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Bien qu'impactées par des facteurs externes tels que l'inflation, le prix des fluides et la hausse du point d'indice, les dépenses de fonctionnement 2022 restent maîtrisées.

En 2023, les efforts de gestion seront poursuivis pour permettre de contenir l'évolution de ces charges.

Le poste des dépenses d'énergie est revalorisé par rapport à 2022 afin d'intégrer les prévisions transmises par la FDE.

Les charges de personnel constituent le 4ème poste de dépenses. La maîtrise de leur évolution est un enjeu majeur. Pour 2023, ont été prises en compte les incidences liées à la hausse du point d'indice (année pleine) ainsi qu'aux besoins en recrutement de personnel.

Le coût du service « ordures ménagères » augmente de 8 % et s'élève à 4.299.000 € en 2023. Il correspond à un coût de traitement de 2.120.000 € et à une cotisation de 2.179.000 € soit 79 €/habitant

Les frais financiers sont en sensible augmentation mais restent à un niveau bas malgré la hausse des taux d'intérêts des emprunts.

2) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La fiscalité se rigidifie diminuant d'autant la marge de manœuvre de l'intercommunalité. Les recettes fiscales évoluent mais deviennent des recettes de compensation ou des recettes forfaitisées.

La loi de finances pour 2023 poursuit l'allègement des impôts de production et supprime la CVAE sur 2 ans. En compensation, l'intercommunalité va percevoir une fraction de la TVA.

A fiscalité constante et après revalorisation des valeurs locatives, le montant du produit fiscal attendu hors TEOM en 2023 est de 6.443.606 €.

Concernant la TEOM qui finance la contribution au SMAV, un rattrapage fiscal est à envisager en 2023, pour maintenir le principe d'une fiscalisation de la totalité de la facture « ordures ménagères ».

3) INVESTISSEMENT

Le montant des reports de dépenses d'investissement s'élève à 1.130.195 € pour 1.246.492 € de recettes reportées.

En 2023, les opérations nouvelles sont les suivantes :

- Voiries communautaires :
 - Travaux de sécurisation et de valorisation des lieux de mémoire à Puisieux : 451.000 €
 - Aire de camping-car : 514.000 €
 - Requalification et réfection de la rue Flandres-Dunkerque : 382.000 €
 - Prolongement de l'aire de covoiturage : 400.000 €
 - Aménagement de la voie verte : 851.000 €

- Travaux bâtiments :
 - Etudes pour la transformation de l'ancienne gendarmerie de Croisilles : 150.000 €
 - Etudes travaux locaux banque alimentaire : 50.000 €
 - Etudes Maison de santé pluridisciplinaire de Bapaume : 100.000 €
 - Acquisition de l'ancien site de NOZE à Bapaume : 200.000 €
 - Acquisition du bâtiment des kinésithérapeutes de Bucquoy : 212.000 €
 - Construction du bâtiment EAJE à Bapaume : 1.426.000 € subventionnée à hauteur de 689.000 €
 - Travaux sur le bâtiment de la piscine : 50.000 €

- Subvention développement économique : 50.000 €

- Achat de matériel enfance jeunesse – accueil jeunes – piscine
 - 4.000 € pour la piscine
 - 14.000 € pour les accueils de loisirs
 - 50.000 € pour l'acquisition d'un véhicule pour l'accueil jeunes subventionné à hauteur de 45.000 €
 - 2.000 € pour la ludothèque
- Renouvellement du parc informatique :
 - Pour l'intercommunalité : 30.000 €
- Urbanisme :
 - Déclaration de projet : 30.000 €
- Habitat :
 - Soutien de l'intercommunalité : 300.000 €
- Fonds de concours :
 - Dans l'attente d'une réflexion sur le sujet et d'une éventuelle refonte du système, proposition d'une enveloppe de 200.000 € pour l'exercice 2023
- Erosion et ruissellement :
 - Travaux d'hydraulique douce portant sur les territoires des 6 communes du bassin versant : 460.000 €
- Salle des sports Escoffier
 - Mobilier : 15.000 €
 - Complément travaux : 50.000 €
- Bibliothèque-Médiathèque
 - Matériel informatique et logiciel : 39.000 €

Il sera nécessaire d'envisager le recours à un prêt bancaire pour assurer le bouclage financier des investissements à hauteur de 655.000 €

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'approche du compte administratif 2022 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 109.000 €
- Un excédent d'investissement de 306.000 €
- Un report de dépenses d'investissement de 40.000 €
- Un excédent de financement de 266.000 €

La projection pour 2023 est la suivante :

- Travaux de viabilisation de la ZA des Anzacs :
 - Marché de travaux finalisé pour un montant de 2.468.000 €
 - Une subvention de 296.000 € a été obtenue au titre de la DETR

- Mise en réserve foncière de terres agricoles avec l'appui de la SAFER pour les besoins de l'intercommunalité afin de favoriser les échanges avec le monde agricole (200.000 €)
- Travaux bâtiment de Vaulx Vraucourt : 1.200.000 € (création d'un local commercial et d'un logement)
- Travaux Bâtiment Ervillers : travaux de toiture, d'électricité et de reconfiguration de l'installation d'assainissement non collectif. Une provision de 380.000 € est à prévoir. Une subvention de 200.000 € a été obtenue au titre de la DETR

Il est nécessaire d'envisager le recours à un emprunt en financement de ces investissements à hauteur de 3.083.000 €

BUDGET ANNEXE SPANC

L'approche du compte administratif 2022 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 235.000 €
- Un déficit d'investissement de 70.000 €
- Un report d'investissement de 53.000 € pour les dépenses et de 138.000 € pour les recettes
- Un excédent de financement de 15.000 €

Pour le Budget Primitif 2023, la projection est la suivante :

- Maintien des tarifs de 2022.
- Opération pour compte de tiers : nouvelle opération de réhabilitation 300.000 €

RESSOURCES HUMAINES

Au 31/12/2022, 89 postes sont créés et 54 pourvus.

Les prévisions de recrutement pour 2023 sont les suivantes :

- Un(e) chargé(e) de mission « mobilités actives »
- Un(e) secrétaire de mairie remplaçant(e)
- Un(e) animateur(trice) enfance-jeunesse
- Un(e) chargé(e) de mission « précarité alimentaire »
- Un(e) Directeur(trice) ACM extrascolaires et périscolaires
- Un(e) chargé(e) de mission « urbanisme-habitat »
- Un(e) référent(e) solidarité
- Deux agents (es) d'accueil et de médiation culturelle
- Un(e) technicien(ne) GMAO